

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'assurances **GAN ASSURANCES IARD**,
dont le Siège Social est situé **8-10, rue d'Astorg - 75383 PARIS Cedex 08**

atteste que l'Entreprise :

SARL AR.D.CO
BP 39
843 AVENUE DE VERDUN
☒ 84101 ORANGE CEDEX

est titulaire, en sa **Qualité de constructeur de maisons individuelles neuves**, au sens de l'Article L 231-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, réalisées selon des procédés de Technique Courante, et pour une période de validité (renouvelable) du **01/07/2007** au **30/06/2008**, le contrat couvrant le risque suivant :

- **RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE N° A28412 - 941.221.641**, portant sur les maisons faisant l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité sus-visée. La garantie Bon Fonctionnement des Eléments d'Équipement est comprise au titre de ce contrat.

Ce contrat est conforme à l'Article L.241-1 et aux clauses types énoncées à l'Annexe I de l'Article A.243-1 du Code des Assurances, relatifs à l'assurance de responsabilité obligatoire.

La présente attestation qui ne constitue qu'une présomption de garantie ne peut engager la Compagnie en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère ; en outre toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à PARIS La Défense, le 25 février 2008

La Compagnie
(cachet obligatoire)

